

# PLUi de Coudekerque-Branche : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 2 septembre 2026

**Le document d'urbanisme en vigueur à Coudekerque-Branche (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 29 avril 2026. Il délimite 126 zones, dont 82 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 2 septembre 2026.**

- Le PLUi de Coudekerque-Branche s'applique dans sa version du 29 avril 2026.
- Il délimite 126 zones : 82 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 18 agricoles (A) et 22 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Coudekerque-Branche occupe le rang 33 par le nombre de zones délimitées : 79 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 152 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Coudekerque-Branche depuis 2013, pour 388 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

## Le zonage en chiffres

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Zones délimitées       | <b>126 zones</b> |
| Zones urbaines (U)     | <b>82 zones</b>  |
| Zones à urbaniser (AU) | <b>4 zones</b>   |
| Zones agricoles (A)    | <b>18 zones</b>  |
| Zones naturelles (N)   | <b>22 zones</b>  |

## Le document en vigueur

|                          |                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Document en vigueur      | <b>Plan local d'urbanisme intercommunal</b>                                                                                                                                                                                                                                |
| Document                 | <b>PLUI DE DUNKERQUE</b>                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Version du               | <b>29 avril 2026</b>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Partition GPU            | <b>DU_245900428</b>                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Règlement officiel (PDF) | <b><a href="https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_245900428/87d6b61b0cc628d7b3e90ea1634207e1/245900428_reglement_20260429.pdf">https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_245900428/87d6b61b0cc628d7b3e90ea1634207e1/245900428_reglement_20260429.pdf</a></b> |

## Les risques naturels et technologiques à Coudekerque-Branche

|                                                    |                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risques majeurs recensés                           | <b>Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Risque industriel, Transport de marchandises dangereuses, 10 reconnaissances</b> |
| Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle  | <b>Engins de guerre</b>                                                                                                       |
| Dernier événement reconnu, commencé le             | <b>25 décembre 1999</b>                                                                                                       |
| Péril de la dernière reconnaissance                | <b>Mouvement de Terrain</b>                                                                                                   |
| Plans de prévention des risques naturels approuvés | <b>0 plan</b>                                                                                                                 |
| Potentiel radon                                    | <b>Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles</b>                                                                      |
| Base GASPAS extraite le                            | <b>21 septembre 2026</b>                                                                                                      |

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/coudekerque-branche-59155>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

## La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA3, UB1, UB1p, UB3, UB3sis, UB4, UC1, UC2, UC2p, UC4, UD, UDp, UE, UEc, UL, UR, URd3, UT

Nomenclature des zones à urbaniser

UA02, UA0E

## Situation administrative

Code INSEE

59155

Code postal

59210

Intercommunalité

CU de Dunkerque

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

## L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

126 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

126 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

126 zones

## L'urbanisme dans les communes voisines

Cappelle-la-Grande (3,2 km)

64 zones

Téteghem-Coudekerque-Village (3,4 km)

228 zones

Dunkerque (3,9 km)

448 zones

Leffrinckoucke (4,8 km)

98 zones

Armbouts-Cappel (5,2 km)

64 zones

Grande-Synthe (7,3 km)

208 zones

Spycker (7,7 km)

34 zones

Zuydcoote (8,0 km)

72 zones

Ghyvelde (8,7 km)

168 zones

Bray-Dunes (10,9 km)

84 zones

Loon-Plage (12,7 km)

108 zones

Craywick (13,4 km)

47 zones

Bourbourg (16,1 km)

113 zones

Saint-Georges-sur-l'Aa (18,0 km)

76 zones

Gravelines (18,3 km)

196 zones

Grand-Fort-Philippe (20,6 km)

36 zones

Bierne (5,2 km)

54 zones

Bergues (6,0 km)

53 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/coudekerque-branche-59155>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.